

HABILITATION VEHICULES ELECTRIQUES NF C18-550

**Durée****7 heures****1 jour****Prérequis**

Nota : Les candidats doivent se munir de vêtements de travail et des équipements de protection liés au risque de l'électricité (gants isolants, chaussures de sécurité, pour certains, casques avec écran facial, etc.), d'un justificatif d'identité et d'aptitude médicale.

**Public concerné**

Toute personne possédant déjà une bonne connaissance de l'électricité
Personnel électricien opérant sur le réseau de traction des véhicules électriques ou hybrides.

**Effectif maximum****10 personnes****Qualification Intervenant (e)(s)**

Formateur en électricité disposant d'une expérience de 3 ans minimum dans le domaine de l'électricité

**Moyens pédagogiques**

Vidéos, présentation didactique multimédia, échantillons de composants électriques à but pédagogique.

**Modalités d'évaluations**

Contrôle des connaissances théoriques et pratiques réalisé à l'issue de la formation

Objectifs

Préparer à l'habilitation électrique B0/B1/B2/BR/BC - indice v et L

A l'issue de cette formation, le stagiaire doit :

- Connaître les dangers de l'électricité et être capable d'analyser le risque électrique
- Connaître les prescriptions et procédés de prévention du risque électrique et savoir les mettre en œuvre.
- Être capable de mettre en application les mesures de prévention adaptées pour maîtriser le risque électrique sur les INSTALLATIONS concernées, ou dans leur ENVIRONNEMENT.
- Savoir intégrer la prévention dans la préparation du travail pour les personnes qui en ont la charge.
- Être informé de la conduite à tenir en cas d'accident ou d'incendie d'origine électrique

Programme

Partie Théorique (Durée 7h)

- Les notions d'électricité
- Constitution d'une batterie
- Sensibilisation aux risques électriques d'une batterie
- La prévention des risques électriques
- Norme NFC 18 550
- Opérations sur des véhicules électriques
- Travaux hors tension en TBT et BT
- Rôle du Surveillant de sécurité
- Interventions en TBT et BT
- Chargé d'opération spécifique

Partie Pratique (Durée 4h)

- Intervention sur véhicules électriques et/ou hybrides ou engins électriques

Evaluations (Durée 3h)

- Contrôle des connaissances théoriques
- Contrôle des connaissances pratiques

Le + DEKRA



HABILITATION VEHICULES ELECTRIQUES NF C18-550

- La dématérialisation de la formation,
- Des formateurs, des experts techniques et un réseau de partenaires en France,
- Une méthodologie éprouvée,
- Une pédagogie innovante,
- Un espace client,
- Une démarche RSE avec la fourniture de 90% de nos livrets sous format digital.

Flashez ce QRCode
pour accéder à notre
site internet



Modalités d'accessibilité

DEKRA est mobilisé au travers de sa mission Handicap et mettra tout en oeuvre pour la pleine réussite de ses formations